New Nouveau Brunswick CANADA

Communiqué de presse

Communications Nouveau-Brunswick

Commission des droits de la personne

Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (05/03/18)

NB 306

le 18 mars 2005

AUX CHEFS DES NOUVELLES : La déclaration suivante est diffusée par la présidente de la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick, Alanna Palmer, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

FREDERICTON (CNB) - « Le 21 mars est la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

En cette journée, rappelons-nous que les minorités raciales et ethniques représentent une partie de plus en plus grande de notre population, et que la croissance future du Nouveau-Brunswick dépend de l'immigration et de notre capacité d'attirer des immigrants.

L'une des priorités de la Commission des droits de la personne en matière d'éducation cette année est la promotion de l'étude de rentabilité des droits de la personne. Les avantages économiques de la lutte contre le racisme et d'autres genres de discrimination sont très réels tant pour les employeurs que pour les villes.

Les employeurs qui créent des lieux de travail sans harcèlement et des effectifs qui accueillent les minorités sont généralement plus prospères.

Les recherches démontrent également que les villes qui projettent une image de tolérance et de diversité croissent généralement plus rapidement, probablement parce qu'elles attirent des immigrants et des personnes créatives.

Il est donc essentiel que nous luttions contre le racisme et l'intolérance.

Au cours des années, la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick a tenu des activités éducatives destinées à lutter contre le racisme. Plus particulièrement, je vous invite à consulter le site http://www.gnb.ca/hrc-cdp/f/ditesnon.htm. Ce site Web décrit le racisme sous ses formes diverses et suggère des façons de le contrer.

En septembre dernier, la Commission des droits de la personne a remis son prix annuel des droits de la personne à Russell McNeilly, un immigrant de Trinidad, en reconnaissance de ses réalisations et de son leadership dans la lutte contre le racisme et dans la promotion des droits de la personne au Nouveau-Brunswick.

Il est l'un des nombreux Néo-Brunswickois d'origines raciales diverses qui ont apporté une contribution durable à la lutte contre l'intolérance raciale.

En cette journée, je remercie tous ceux et toutes celles qui ont travaillé à cette cause et j'invite les Néo-Brunswickois et les Néo-Brunswickoises à renouveler leur engagement envers la lutte contre le racisme et l'intolérance et à promouvoir l'importance de la diversité. »

2005-03-18

PERSONNE-RESSOURCE : Alanna Palmer, 1 888 471-2233 ou (506) 453-2301. Site Web : http://www.gnb.ca/hrc-cdp/f/ditesnon.htm.

2005-03-18

Communications Nouveau-Brunswick
Courrier électronique | Coordonnées | Décharge | Déclaration de confidentialité